

Santé physique et mentale, qualité de vie au travail : connaissez-vous tous les dispositifs à votre disposition ?

Plus efficace et réaliste que les programmes *Well-Being* et *Cool site*, le respect des individus et de l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle (avec notamment le droit à la déconnexion) ainsi que les dispositifs de prise en charge, sont des garants sûrs de notre santé physique et mentale.

Accord Qualité de vie et Conditions de travail

Face à la multiplication des outils numériques et la pression exercée sur les ressources, l'Accord QVCT de 2022 réaffirme le droit de tout salarié à s'abstenir de se connecter à tout ordinateur, téléphone ou tablette pendant les temps de repos, en semaine, le week-end, les jours de congés et de RTT et les jours fériés chômés.

Santé physique et mentale : vos principaux interlocuteurs

- Si vous traversez une période difficile, la **Santé au travail** reste votre principal interlocuteur. S'ils(elles) l'estiment nécessaire, les médecins du travail vous orientent vers des psychologues dont les **5 premières consultations sont prises en charge** par l'entreprise.
- Dans le cadre de la crise sanitaire, **KLESIA** met une assistance psychologique à la disposition des salarié(e)s 24/7. Cet accompagnement confidentiel et anonyme est réalisé par des psychologues cliniciens, à hauteur de **5 entretiens téléphoniques et peut être complété si besoin par 3 entretiens en présentiel**.
Pour bénéficier de ce soutien, appelez le **05.49.34.81.48**.
- Groupe **AG2R Agirc-Arrco**, vous propose une sélection de services digitaux labellisés pour prendre soin de votre santé.
- Enfin, votre **CSE** propose également jusqu'à **8 heures de consultation financées** par le CSE avec de professionnels indépendants pour vous permettre d'affronter les changements dans votre vie professionnelle, personnelle, ou familiale.
Consultez le site du CSE : <https://www.cse-schneider-electric-grenoble.fr/>

Situation de discrimination et de harcèlement

Schneider Electric a mis à la disposition de ses salarié(e)s un **dispositif R&ED-Line** pour signaler tout manquement aux principes éthiques.
FO vous conseille cependant de vous rapprocher au préalable de vos représentants du personnel qui vous accompagneront dans cette démarche.



Whatsapp n'est pas approuvé par la Sécurité informatique de Schneider. Si vous l'avez installé pour votre usage personnel, ne l'utilisez pas à titre professionnel, ce qui vous permettra de ne pas avoir à répondre à des possibles injonctions à délivrer un travail.



Si vous pensez subir une situation de harcèlement et avant d'utiliser la R&ED Line, rapprochez vous de votre équipe **FO** qui vous soutiendra et vous guidera dans vos démarches.



Accord de Juillet 2020 sur les risques psychosociaux (RPS) - rebaptisé « Accord de promotion de la santé au travail, de prévention et de préservation des conditions de travail » !):
FO avait prévenu la Direction qu'elle devrait veiller à l'efficacité des nouvelles mesures. Dont acte... Nous avons alerté la CSSCT Centrale et les RH sur la façon dont a été soumise l'enquête digitale sur les RPS aux équipes de Global Marketing dont l'information, le propos et l'objectif ont perdu toute substance...

Des questions ? Besoin d'aide ? Contactez votre équipe locale **FO**

